

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4806 - JEUDI 1^{ER} AOÛT 2024

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Les Finances et le Budget
départagés

Par décret du 29 juillet 2024, le président de la République a fixé les attributions du ministre de l'Economie et des Finances ainsi que celles du ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public qui dispose désormais de plein pouvoir et d'un large éventail de responsabilités en matière d'exécution du budget et de gestion des finances de l'Etat.

On retient également que « *Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public exerce le contrôle du budget de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics* ».

Page 5

Jean-Baptiste Ondaye
et Ludovic Ngatsé/DR

MAROC-CONGO

Les 25 ans de règne du roi
Mohammed VI célébrés
à Brazzaville

du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine » et ajoute : « *la France entend agir en cohérence avec cette position à titre national et au niveau international* ».

Le chef de l'Etat français affirme au souverain chérifien « *l'intangibilité de la position française sur cet enjeu de sécurité nationale pour votre Royaume* ». Cette lettre écrite au moment de la célébration au Maroc et à l'étranger de la fête du roi est tout un symbole au regard des tensions autour de la lancinante question de l'autonomie de ce territoire revendiqué par la République arabe sahraoui démocratique sous la houlette du Front Polisario et considéré par le Maroc comme faisant partie du royaume.

Page 9

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les nouveaux bacheliers édifiés sur le choix
des filières universitaires

Le Collectif des jeunes universitaires a organisé une campagne de sensibilisation à l'endroit des nouveaux bacheliers de la commune de Kintélé portant sur le choix des filières universitaires. Une manière de les aider dans leur orientation universitaire et professionnelle. Selon le délégué dudit collectif, le Dr Ralpi Grace Bolombo, l'objectif est de donner à ces jeunes des éléments d'appréciation sur leur future carrière en tenant compte des opportunités d'emplois qu'offre chaque filière.

Page 7

Éditorial

Tourner la page

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement renforce
la lutte contre la mortalité

Le ministre recevant les produits des mains du représentant du Fnuap

Le ministère de la Santé et de la Population vient d'acquérir, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population, des kits de césarienne et autres produits destinés à renforcer la lutte contre la mortalité maternelle et infantile estimée à 304 décès pour 100.000 naissances vivantes en milieu hospitalier.

D'un coût d'environ un milliard de FCFA, les produits reçus

constituent, selon le directeur général de la population, le Dr Paul Oyere Moke, le premier lot du total de matériel à recevoir. « *Sur vingt-six conteneurs arrivés au port autonome de Pointe-Noire, onze ont déjà été stockés dans les entrepôts du Programme élargi de vaccination et de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé* », a-t-il indiqué.

Page 16

ÉDITORIAL

Tourner la page

L'organisation des Jeux olympiques à Paris marque la fin de l'olympiade 2020-2024. Mais avant de procéder au renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales, il est temps de tirer les enseignements qui s'imposent et éviter de reproduire les mêmes erreurs lors de la nouvelle période quadriennale 2024-2028.

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a pris les devants quand il analysait, lors de son assemblée générale ordinaire tenue le 20 juillet à Brazzaville, la baisse de la performance collective en justifiant que 2024 était une année charnière qui doit amener les athlètes congolais à faire mieux. Un encadrement de qualité devra permettre de tourner la page de l'échec. « Vaut mieux prévenir que guérir », dit un dicton populaire.

Des changements dans le processus de préparation sont souhaités, car il existe actuellement un contraste entre les déclarations faites en amont et la réalité sur le terrain. L'objectif d'augmenter la taille de la délégation congolaise aux JO n'étant pas atteint, le Congo s'est contenté de quatre places d'universalité : on fait du surplace.

Sur la route de Paris, la préparation de nos athlètes a été incontestablement peu satisfaisante. Sans compétition test, les rares initiatives prises n'ont pas pesé dans la balance au même titre que les propositions faites au cours d'une concertation avec les dirigeants des différentes organisations sportives qui tardent à se concrétiser.

Ce nouvel échec oblige les gestionnaires des Sports à rechercher des solutions devant conduire nos athlètes à de meilleurs résultats aux prochains Jeux africains et olympiques en s'appuyant sur la thèse selon laquelle il faut au minimum quatre ans pour former des futurs médaillés.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

La FCRM sollicite le statut d'organisation d'utilité publique

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), le Pr Francine Ntoumi, a demandé, le 30 juillet à Brazzaville, le soutien du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ainsi que des autres députés pour faire reconnaître son organisation non gouvernementale comme fondation d'utilité publique.

Reconnue dans la recherche médicale en République du Congo, la FCRM veut franchir un nouveau palier pour lui permettre de développer ses activités différemment avec plus d'envergure. « Par exemple, en termes d'exonération des taxes douanières ou de diminution des taxes parce que nous formons les étudiants et conduisons des activités de surveillance des maladies. Pour cela, nous devons acheter des réactifs que nous importons et payons 100% de nos taxes, ce qui est tout à fait normal évidemment. Comme nous travaillons pour la santé de la population, nous pensons que l'Etat pourrait nous aider, nous assister en nous attribuant ce statut qui nous permettrait d'économiser sur ces frais et nous permettre de former plus et de conduire plus d'activités de recherche », a expliqué Francine Ntoumi à la sortie d'audience.

Elle a rappelé que sa fondation travaille sur plusieurs maladies, notamment le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose, la variole du singe, Chikungunya, les maladies diarrhéiques chez l'enfant de moins de 5 ans, ainsi que les maladies émergentes et réémergences. Selon elle, toutes les maladies qui représentent des menaces pour la population congolaise sont d'un très grand intérêt pour sa fonda-



Isidore Mvouba s'entretenant avec Francine Ntoumi/DR

tion. « Nous allons continuer ce travail, mais il nous faut des moyens plus importants. Comme vous le savez, les technologies se développent et en recherche, il y a des machines, des équipements qu'on ne trouve pour le moment que dans les grands laboratoires du Nord et nous aimerions en avoir pour pouvoir conduire des études plus importantes et surtout apporter à nos décideurs des informations qui leur permettront de prendre des décisions ayant pour base l'évidence, sur ce qui se passe dans notre pays et non pas celles qui se passent dans d'autres pays », a poursuivi la présidente de la FCRM, précisant la nécessité d'obtenir ce soutien

pour travailler sur plusieurs maladies en profondeur. Se félicitant des assurances reçues du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le Pr Francine Ntoumi espère trouver l'opportunité de présenter les activités de sa fondation aux représentants du peuple. « La FCRM travaille pour le peuple, pour la population, donc il est important que les parlementaires sachent exactement ce que nous faisons pour pouvoir mieux nous appuyer peut-être en ayant des lignes budgétaires, en facilitant certaines interactions. C'est très important que les parlementaires connaissent ce que nous faisons », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

HYDROCARBURES

TotalEnergies rassure sur la distribution des produits pétroliers

Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale de TotalEnergies marketing Congo, Anne Marie Kameni, la société prévoit d'investir sur son réseau de stations-service dans le pays. Ces projets comprennent l'amélioration de la sécurité des installations et de l'approvisionnement en carburant.

La nouvelle directrice générale de TotalEnergies marketing Congo, Anne Marie Kameni, a été présentée, le 30 juillet, à Brazzaville, au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. « Nous avons été reçus aujourd'hui par le ministre des Hydrocarbures dans le cadre d'une passation, puisque j'ai fini ma mission au Congo après trois années passées dans ce merveilleux pays très accueillant. J'ai surtout présenté la personne qui va prendre le flambeau et relever les défis de la profession », a expliqué le directeur général sortant de TotalEnergies marketing, Grégory Poetschke.

Filiale du groupe français TotalEnergies, la branche Marketing opère dans l'aval pétrolier, de la distribution à travers son réseau de stations-service. Durant



Le ministre recevant la délégation de TotalEnergies/Adiac

« Nous investissons beaucoup dans les équipements de façon à ce que les Congolais puissent s'approvisionner en carburant, mais également en service, en boutique. TotalEnergies offre des services de lubrification, de lavage... »

les trois dernières années, d'après le directeur général sortant, la société a travaillé sur la couverture nationale de distribution des produits pétroliers pour permettre l'approvisionnement en produits pétroliers. Elle a aussi investi sur la sécurité de ses installations, notamment les stations-service et les boutiques.

Les priorités pour les trois années à venir devraient être la poursuite de la modernisation des installations et la gestion du personnel. « Nous investissons beaucoup dans les équipements de façon à ce que les Congolais puissent s'approvisionner en carburant, mais également en service, en boutique. TotalEnergies offre des services de lubrification, de lavage... », a indiqué Grégory Poetschke.

Fiacre Kombo

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La deuxième cohorte des cadres africains en formation

Les cadres en gestion des finances publiques participent depuis quelques jours à une session de formation virtuelle. L'encadrement permettra aux participants de renforcer les capacités des gouvernements africains à mobiliser des recettes intérieures pour l'investissement dans le développement.

Organisée par l'Académie de gestion des finances publiques pour l'Afrique de la Banque africaine de développement, cette formation se concentre sur la mobilisation des recettes intérieures pour le renforcement de la stabilité et de la résilience fiscales en Afrique.

Selon les organisateurs, l'Afrique a du mal à mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour le financement du développement. Les recettes publiques (hors dons) ont diminué, passant de 23,5 % du PIB en 2010 à 19,8

% en 2019. Les recettes fiscales ne représentent en moyenne que 14,6 % du PIB (2021-2022), ce qui est inférieur au minimum de 15 % requis pour atteindre les Objectifs de développement durable, et nettement inférieur par

rapport à l'Amérique latine (23,9 %), l'Europe et l'Asie centrale (31,7 %). A travers cette formation, les bénéficiaires pourront acquérir des connaissances en vue de renforcer les institutions, les systèmes et les processus aux fins

de stabilité budgétaire. Aussi, ces fonctionnaires se verront doter d'outils et d'approches modernes pour une gestion efficace des finances publiques.

Par ailleurs, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la série de formations

structurées de dix-huit mois de l'Institut africain de développement, axées sur la gestion des finances publiques et organisées à l'intention de décideurs et praticiens de haut niveau du secteur public des pays africains.

La série de formation couvre six domaines thématiques de la gestion des finances publiques et est dispensée tous les trimestres par l'intermédiaire de l'Académie virtuelle de développement des capacités de ladite institution financière.

Gloria Imelda Lossele

La série de formation couvre six domaines thématiques de la gestion des finances publiques et est dispensée tous les trimestres par l'intermédiaire de l'Académie virtuelle de développement des capacités de ladite institution financière.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

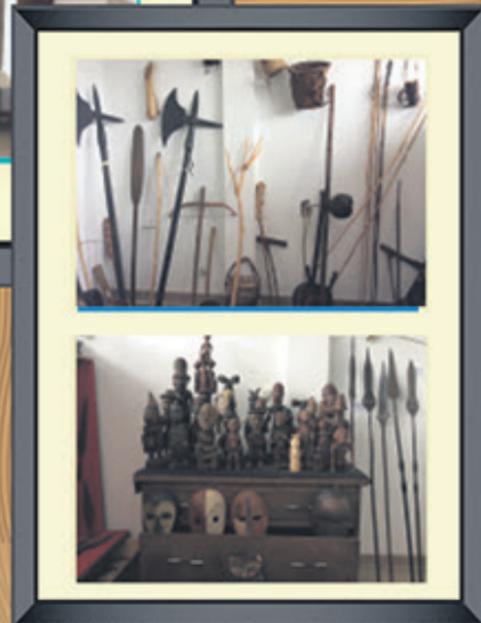
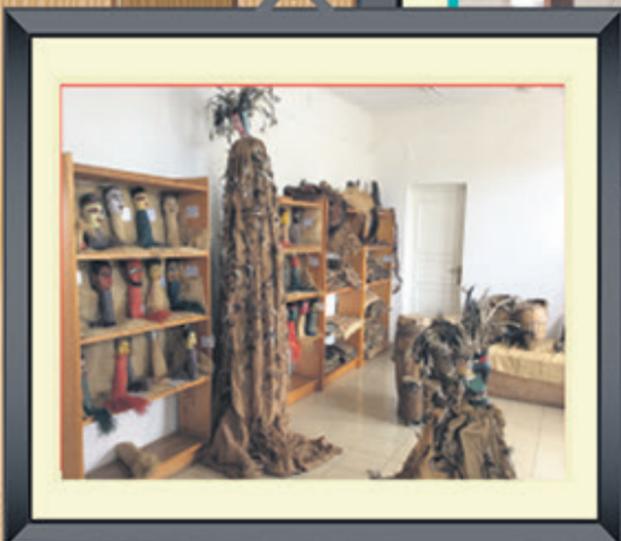
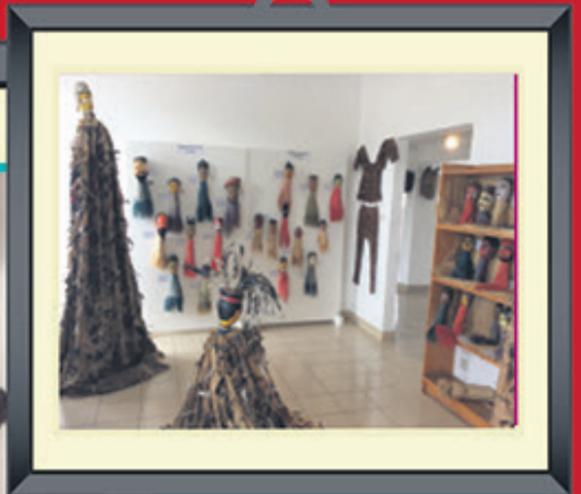
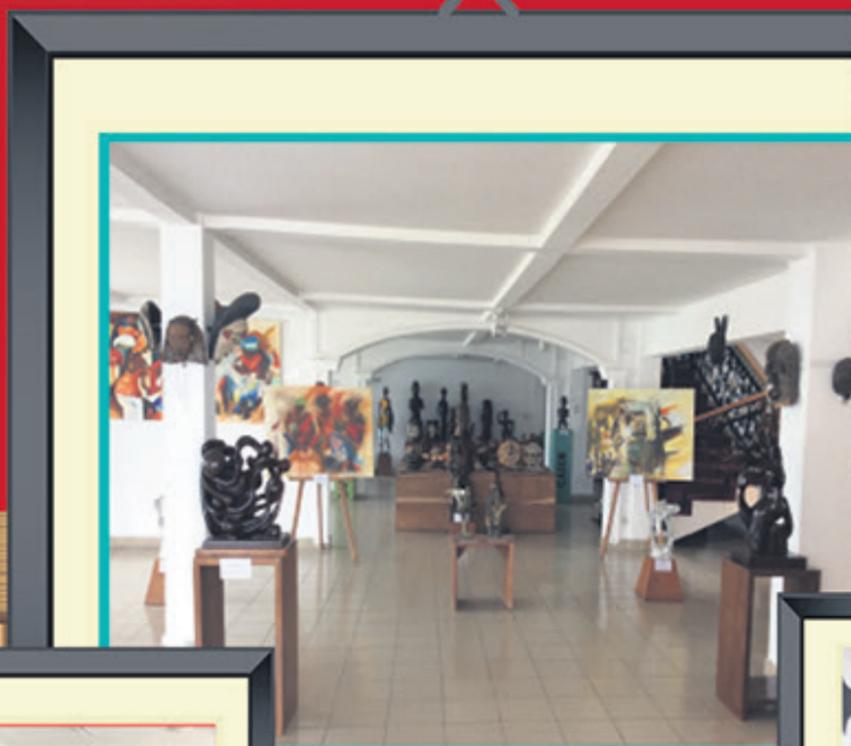
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

EXÉCUTIF

Ludovic Ngatsé prend la gestion des principales régies financières

Un nouveau décret du chef de l'État, daté du 29 juillet, renforce les pouvoirs du ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé. Celui-ci est désormais chargé de gérer et coordonner les directions générales des Impôts et des douanes, tandis que son collègue de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, obtient la gestion des activités financières, de la dette publique...

Le décret présentiel attribue presque l'ensemble des pouvoirs de gestion des finances publiques au ministre Ludovic Ngatsé, autrefois détenus par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye. En matière des régies financières, Ludovic Ngatsé est chargé de « gérer et coordonner l'activité des régies fiscales et douanières » et de « réaliser les travaux d'assiette, de contrôle et de recouvrement des ressources publiques », selon le décret (n°2024-381).

Ce règlement ne met pas fin, pour autant, au conflit de pouvoir perceptible entre les deux ministères régaliens. Toujours dans le cadre de la gestion des régies financières, le ministre du Budget est associé à son collègue de l'Économie et des Finances sur l'élaboration et la mise en œuvre des réformes fiscales et douanières ; sur le contrôle des finances de l'État,

des collectivités locales et des établissements publics ; la conduite des réformes du système d'information des finances de l'État...

Les attributions du ministre Ludovic Ngatsé ont aussi été consolidées en matière d'élaboration, d'exécution et de suivi du budget, des comptes publics et du portefeuille public. Enfin, il est chargé de « veiller à la gestion optimale du portefeuille public ; exercer la tutelle financière sur les entreprises et établissements publics ; acquérir et gérer les participations de l'État dans les entreprises, de concert avec le ministre chargé des Finances ; proposer les stratégies de prise et de cession des participations de l'État ; procéder à l'évaluation économique et financière des droits, actions, parts sociales et obligations souscrites par l'État ; élaborer la réglementation relative aux jeux à but



Jean-Baptiste Ondaye et Ludovic Ngatsé/DR

lucratif et veiller à son application », précise le décret présidentiel.

Les missions dévolues à Jean-Baptiste Ondaye

Un autre décret (n°2024-380) précise les missions du

celles allouées aux institutions, de suivre la situation du compte unique du Trésor à la banque centrale, de participer et veiller, en tant qu'autorité monétaire, à la régulation des activités des établissements financiers, de mettre en œuvre la politique nationale d'endettement et de gérer la dette publique.

Jean-Baptiste Ondaye garde la gestion des relations financières internationales, y compris des programmes financiers avec les partenaires extérieurs. Il est chargé de la conception de la politique nationale d'investissement, la recherche des ressources complémentaires pour le financement du budget de l'État... Enfin, dans le domaine de l'économie, ce dernier gère et coordonne l'ensemble de la politique publique.

Fiacre Kombo

DROITS DE L'HOMME

Un projet pour défendre les droits des veuves

Dénoté « Nouvelle opportunité d'avenir » (NOA), le projet dont l'objectif est de sensibiliser les veuves et les orphelins à leurs droits après la mort de leurs époux et parents a été lancé, le 30 juillet à Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, par l'Association des acteurs d'insertion et du développement (2AID).

Le projet "Nouvelle opportunité d'avenir" (NOA) est financé par l'ambassade de France au Congo, à travers le dispositif « Kotonga ». Il sera exécuté sur une durée de 18 mois et mis en œuvre, dans sa phase pilote, dans onze quartiers du huitième arrondissement, Madibou.

Avec pour coordonnatrice Fleur Bantsimba, le projet NOA est le fruit d'une enquête réalisée en 2023 par l'association des acteurs d'insertion et du développement avec l'appui de la circonscription d'action sociale de Madibou.

Il vise à contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique de soixante jeunes orphelins âgés de 17 à 35 ans, victimes des injustices liées aux droits de succession après la mort de leurs parents à Madibou, à l'horizon 2025.

Le projet dispose de trois axes d'interventions prioritaires qui portent sur la vulgarisation du code de la famille auprès des communautés sur les droits



Les participants suivant attentivement l'exposé du magistrat/Adiac

de succession ; l'autonomisation économique de soixante jeunes orphelins et de favoriser l'application du droit de succession.

« Vers la fin de l'année 2023, nous avons initié une enquête auprès des veuves et orphelins dont les résultats nous avaient révélé

que nombreux d'entre eux étaient dans une extrême situation de vulnérabilité. Une condition qui a poussé de nombreux jeunes à la déscolarisation et à opter pour des emplois précaires », a souligné Fleur Bantsimba. Pour soutenir ces jeunes, a-t-elle poursuivi, un dispositif

technique d'accompagnement sera installé au siège du quartier. La structure leur permettra de s'enregistrer afin de bénéficier de tout le soutien nécessaire.

A la faveur du lancement officiel de son projet, l'ONG 2AID a organisé une conférence-débat sur le droit de succession.

Dans son exposé, Christine Goma Mayindou, magistrat à la retraite et point focal du groupe de réflexion sur les violences basées sur le genre, a édifié l'assistance sur les dispositions prévues par le code de la famille.

« Dans le code de la famille, il y a beaucoup d'articles qui parlent de la succession. Dans celui-ci, il est dit noir sur blanc que tous les enfants sont égaux, qu'ils soient nés dans le mariage, hors foyer ou adoptés, ont tous droit à la succession de leur père. Pour la veuve, elle bénéficie du droit de jouissance des biens laissés par son époux. Mais aussi, lorsqu'il s'agit par exemple du capital décès ou de la pension de retraite, la même loi prévoit que la famille du défunt a droit à un pourcentage qui est déterminé par un notaire », a expliqué Christine Goma Mayindou.

Firmin Oyé



COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LARGE DIFFUSION

L'OAPI FINANCE LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT BASÉS SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES ETATS MEMBRES.

Yaoundé, le 13 juillet 2024

Dans le cadre de son programme PFPSPi-2024, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) se propose de financer les projets structurants qui intègrent les outils de propriété intellectuelle au sein des Etats membres. Les projets éligibles doivent être alignés aux priorités de développement desdits Etats et contribuer à la création des richesses avec un effet multiplicateur sur le plan régional, national ou local.

Ce financement vient soutenir des projets implémentés dans un écosystème d'acteurs mettant en commun des moyens pour l'atteinte des résultats en termes de développement économique et social. Par ailleurs, les projets devront s'inscrire dans une logique de valorisation des actifs de propriété intellectuelle, plus précisément, des brevets, des marques et des marques collectives, des objets du design (dessins ou modèles industriels), des indications géographiques et des modèles d'utilité.

Les entités ou personnes concernées par ce programme de l'OAPI sont entre autres, des administrations locales ou collectivités territoriales, des organisations communautaires de développement, des GICs (Groupes d'Initiatives Communes), des ONGs locales qui contribuent au développement, des centres de recherche et écoles de formation professionnelle, des établissements publics à caractère industriel et/ou commercial, des clusters d'artisans ou de producteurs.

Les entités ou personnes intéressées peuvent obtenir plus d'informations à l'adresse [www.oapi.int/Programme PFPSPi-2024](http://www.oapi.int/Programme_PFPSPi-2024) ou auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI dans les Etats membres ([www.oapi.int/les pays membres](http://www.oapi.int/les_pays_membres)).

À PROPOS DU PROGRAMME PFPSPi-2024

Ce programme participe de la réalisation de la mission de l'OAPI, de contribution au développement de ses Etats membres. Il s'agit pour elle, de s'investir et d'investir des ressources dans la mise en œuvre des projets et programmes pouvant contribuer à l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle, avec un impact sur le développement d'une communauté, d'une filière ou d'un territoire.

À PROPOS DE L'OAPI...

L'OAPI est l'Office intergouvernemental des 17 Etats membres chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'inventions et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou de services, des dessins ou modèle industriels, les indications géographiques et les obtentions végétales. L'OAPI est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété à des fins de développement dans les Etats membres.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Direction de la Prospective et de la Coopération
Courriel : zara.moctar@oapi.int

EDUCATION

Des nouveaux bacheliers incités au bon choix des filières universitaires

Le Collectif des jeunes universitaires a encouragé, le 30 juillet, les nouveaux bacheliers de la commune de Kintélé à embrasser les filières de leur choix lors d'une conférence d'orientation universitaire et professionnelle organisée sur le thème « Pour une meilleure implication de la jeunesse dans le processus du développement : de la compréhension à la détermination de la vie universitaire ».

L'objectif était de montrer à ces jeunes le chemin à suivre à l'université après l'obtention du baccalauréat, car ils éprouvent des difficultés d'orientation universitaire et professionnelle.

Il était également question de les inciter à faire leur choix et à s'informer avant toutes inscriptions au lieu de suivre le choix des parents ou le mouvement des amis. La cérémonie a été marquée des allocutions et des panels sur différentes communications, notamment sur « le contexte, la justification et l'intérêt de l'orientation universitaire et professionnelle », par le Dr Desmond Liele.

L'orateur a insisté sur l'orientation qui consiste à aider les étudiants à s'insérer dans la vie professionnelle. Il a demandé à cette occasion aux étudiants de développer les performances pour devenir compétents et d'avoir des projets. Selon lui, l'orientation universitaire nécessite le choix des études. Par contre, celui qui opte pour l'orientation



Les nouveaux bacheliers/Adiac

professionnelle a une carrière. Le président du collectif des jeunes universitaires, le Dr Ralpi Grace Bolombo, dans sa présentation sur « les différents établissements de l'Université Marien-Ngouabi et Denis-Sas-

sou-N'Guesso » a énuméré les onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que les conditions d'accès dans chaque établissement.

Il a rappelé les raisons d'organisation de cette conférence qui

portent sur l'éthique, les enjeux nationaux avec le programme du gouvernement déclaré année de la jeunesse ainsi que la préparation de la jeunesse congolaise à la compétitivité au niveau national et international dans les an-

nées à venir.

Le secrétaire chargé des affaires extérieures du collectif des jeunes, Luciano Boyeka Mosso, a indiqué dans son allocution que le collectif a organisé la rencontre pour favoriser l'émancipation des jeunes en vue de leur insertion socio-professionnelle.

« Le collectif a jugé mieux d'organiser cette conférence pour une meilleure qualification de la jeunesse dans le nouveau cycle de développement », a-t-il fait savoir, ajoutant « qu'il est question de mieux informer sur la contextualisation et la bonne compréhension ainsi qu'à la détermination du monde universitaire avant de formuler des objectifs académiques et d'autres professionnelles ».

Le vice-maire de la commune de Kintélé, Martin Bienvenu Bokogna, a félicité l'initiative du collectif. Par ailleurs, il a exhorté les jeunes à s'impliquer dans les travaux.

Lydie Gisèle Oko

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°97/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2024 pour la
fourniture et la mise en œuvre d'une solution de messagerie d'entreprise

Dans le souci de faire évoluer son système de messagerie électronique, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite acquérir une solution de communication collaborative unifiée, sécurisée et fiable. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC-UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection internationale ouverte basée sur la qualité technique et le coût.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 : (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.sex@beac.int
www.beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 26 septembre 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 26 septembre 2024 à 13 heures et les plis financiers pour les propositions jugées conformes, le jeudi 10 octobre 2024 à 12 heures. yj



Yaoundé, le 9 JUIL 2024
P/Le Président de la Commission,

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CENTRAFRIQUE

La Première dame rencontre la diaspora à Tourcoing

En marge de la participation du couple présidentiel à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques Paris 2024, la Première dame de la République centrafricaine, Tina Marguerite Touadéra, rencontre ses compatriotes sur proposition des femmes du réseau Awaty.

Pour son dévouement incessant à faire progresser l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles dans son pays, Tina Marguerite Touadéra a été conviée, le 28 juillet, par Armande Love Malepa, du Réseau Awaty, et Nadine Kossi, coordinatrice du Réseau Awaty France, à échanger avec les femmes de la diaspora centrafricaine à Tourcoing.

Cet instant patriotique a permis aux femmes du Réseau Awaty de remercier la Première dame d'avoir effectué le déplacement en province, loin de Paris. Elles ont rappelé l'objectif poursuivi par leur association, à



Tina Marguerite Touadéra à la rencontre de la diaspora centrafricaine, le 28 juillet 2024 DR

savoir mieux valoriser le rôle moteur que joue la femme dans l'économie centrafricaine.

Pour ce faire, le Réseau Awaty, depuis juillet 1999, promeut le bien-être so-

cial et l'entraide. Ses actions sont axées dans la recherche de l'amélioration des conditions de vie de la population vulnérable, à travers des activités de développement

socio-économique.

Très à l'écoute de ses compatriotes, interactive avec l'assistance venue en nombre, Tina Marguerite Touadéra l'a assurée d'être en adéquation avec

les orientations déclinées par leur réseau. Elle met en avant son engagement au quotidien en faveur des questions du genre. Sa préoccupation est de tous les instants pour les Centrafricaines en vue de leur assurer un avenir meilleur et plus sûr. Elle les a félicitées et encouragées à garder cette dynamique de co-développement en faveur de leur pays d'origine depuis leurs lieux de résidence à l'étranger.

La rencontre s'est achevée avec l'assurance de garder un relais d'échange entre les Centrafricaines de la diaspora et la Première dame.

Marie Alfred Ngoma



Projet financé par l'UNION EUROPEENNE

AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO - 01082024 - TRAVAUX TSIEMÉ ET DJOUÉ

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration des Commissariats Centraux de Police de LA TSIEME (LOT 1) et de DJOUE (LOT 2) en République du Congo, Brazzaville.



PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A 10D - Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration des Commissariats Centraux de Police de La TSIEME et de DJOUE en République du Congo, Brazzaville.

Date limite de soumission : 02 octobre 2024

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux : 15 jours après la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 12 mois

Langue du marché et des offres : français

Nombre et intitulés des lots :

La procédure d'appel d'offres est fractionnée en lots

Numéro de lot	Description du lot
1	Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de LA TSIEME
2	Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de DJOUE

Les soumissionnaires peuvent proposer des offres pour un ou les deux lots, chaque lot étant indivisible et formant un marché distinct. Les offres partielles ne sont pas acceptées. En cas de succès sur plusieurs lots, un marché global peut être conclu, incluant les rabais proposés. L'attribution se fait lot par lot, mais une solution globale avantageuse peut être choisie par CIVIPOL en fonction des rabais consentis.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : pour chaque lot, une visite obligatoire de site sera organisée entre le 28 août 2024 et le 10 septembre 2024. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. **Capacité financière** : le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 500 000 EUR HT, en cas de soumission pour un lot, au cours des trois dernières années, et de 1 000 000 EUR HT en cas de soumission pour deux lots, avec des justificatifs tels que des bilans financiers certifiés.

2. **Capacité technique et professionnelle** : le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux projets similaires en nature, montant, et complexité aux travaux proposés, au cours des trois dernières années, et fournir des certificats de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : l'attributaire devra fournir une garantie de bonne exécution équivalente à 10 % de la valeur du marché dans les 15 jours suivant la réception du contrat signé par CIVIPOL. En cas de non-respect de ce délai, le contrat sera annulé.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes : angulo.m@civipol.fr et herve.lepenec@experts.civipol.fr. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

FÊTE DU TRÔNE

Ahmed Agargi salue l'excellence des relations entre le Maroc et le Congo

Le chargé d'affaires de l'ambassade du royaume du Maroc au Congo, Ahmed Agargi, a organisé, le 30 juillet à Brazzaville, une cérémonie relative à la célébration de la Fête du trône.

Dans son discours, le diplomate marocain a salué la vision « claire, voyante et pragmatique de son excellence le président Denis Sassou N'Guesso pour le développement et l'émergence de la République du Congo qui s'est dotée d'un Plan national de développement ambitieux pour la période 2022-2026, orienté vers le soutien de l'action du secteur privé ».

« Nous nous réjouissons également de la tenue à Brazzaville, du 20 au 23 novembre 2023, de la réunion préparatoire de la 3^e session de la Grande commission mixte de coopération entre le royaume du Maroc et la République du Congo », a déclaré Ahmed Agargi.

Cette réunion s'est déroulée, a-t-il poursuivi, « dans un climat très constructif traduisant l'excellence des relations de coopération existantes entre les deux pays et témoignant de leur volonté d'insuffler une nouvelle dynamique à ces relations dans tous les domaines. A cette occasion, pas moins de seize projets d'accords de coopération ont été finalisés dans la perspective de la tenue de la Grande commission mixte entre nos deux pays ».

Le Congo et le Maroc entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération. Ces relations ont connu, selon lui, « une forte impulsion au lendemain des visites royales effectuées à Brazzaville, en février 2006 et en avril 2018. Ces rela-

tions sont confortées par l'excellence des liens fraternels et d'estime mutuelle entre les chefs d'Etat des deux pays, Sa Majesté le roi Mohammed VI et son frère, son excellence le président Denis Sassou N'Guesso ».

Il a rappelé que la dernière visite royale a été marquée par la participation de Sa Majesté le roi Mohammed VI, en tant qu'invité spécial, aux travaux du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Fonds bleu tenu en avril 2018 à Brazzaville, et la signature par la même occasion, du protocole instituant la Commission climat du Bassin du Congo. Parlant de la Fête du trône, le diplomate marocain a expliqué qu'elle est « profondément ancrée dans le cœur des Marocains et représente un moment fort qui perpétue les liens d'allégeance qui unissent le roi à son peuple et incarne l'esprit fondateur de la nation marocaine, son unité, sa stabilité et son histoire. »

En effet, cet anniversaire de 2024



L'assistance à la cérémonie /DR

marque un quart de siècle de règne de Sa Majesté le roi Mohammed VI. « Son leadership et sa vision éclairée ont permis au royaume du Maroc un développement humain et territorial indéniable, et de se positionner comme un État de droits et de libertés, régi par un islam malékite tolérant, qui réprouve toutes formes de racisme et d'exclusion », a indiqué Ahmed Agargi.

La Fête du trône, a-t-il ajouté, est

l'occasion pour le peuple marocain « de célébrer ses réalisations et de se préparer à relever les défis futurs avec confiance et détermination ».

Le chargé d'affaires a également cité de nombreuses actions réalisées par son pays dans divers domaines (économie, diplomatie, environnement, etc.)

En un quart de siècle, le Maroc a connu une avancée sur tous les aspects. Son PIB est passé de

46,27 milliards de dollars en 1999 à plus de 140 milliards de dollars en 2023, soit une progression globale de plus de 200% sur la période précitée. « Les perspectives s'annoncent sous de bons auspices à l'horizon 2025, grâce à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement et l'organisation de la Coupe du monde 2030, avec tout ce que cela suppose comme réalisation d'infrastructures et d'équipements à la hauteur de l'événement. Cette candidature marocaine d'organiser conjointement avec l'Espagne et le Portugal la Coupe du monde 2030 a reçu l'appui du Comité exécutif de la Confédération africaine de football », a assuré Ahmed Agargi.

En Afrique, la réalisation des projets stratégiques d'envergure n'est pas passée sous silence.

Yvette Reine Nzaba

Sahara occidental : la France reconnaît la souveraineté du Maroc

Dans un message au roi Mohamed VI le jour anniversaire de l'accession de sa Majesté au trône, le président français Emmanuel Macron souligne que « le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine » et ajoute : « la France entend agir en cohérence avec cette position à titre national et au niveau international ».

Le chef de l'Etat français affirme au souverain chérifien « l'intangibilité de la position française sur cet enjeu de sécurité nationale pour votre Royaume ». Cette lettre écrite au moment de la célébration au Maroc et à l'étranger de la fête du roi est tout un symbole au regard des tensions autour de la lancinante question de l'autonomie de ce territoire revendiqué par la République arabe sahraoui démocratique sous la houlette du Front Polisario et considéré par le Maroc comme faisant partie du royaume.

ARRÊT SUR IMAGE



Une délégation des touristes allemands a visité le musée galerie du bassin du Congo ce mercredi 31 juillet 2024



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

DONATION

La Fondation Flo à la rescousse de l'Iseps

La Fondation "Flo" que préside Olf Leyinda Mouyaka, a offert un don à l'Institut supérieur de l'éducation physique et des sports (Iseps) de l'Université Marien-Ngouabi, dans le cadre de la deuxième édition de la session de formation.

La deuxième édition de remise du don Flo à l'Iseps a porté sur le thème « Enseigner dans les grands groupes ». Cette activité s'est déroulée en présence du président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gotran Ondzotto. Au total, six balles de handball, dix-huit de volley, dix de basketball et dix autres de football ont été remis à l'Iseps par Olf Leyinda Mouyaka, président de la fondation Flo football leadership opportunity, basée aux Etats-Unis d'Amérique. Parlant des motivations qui lui ont permis d'accomplir ce geste, Olf Leyinda Mouyaka a rappelé qu'il est l'enfant du pays, né au Congo. Au départ quand il était aux Etats-Unis, il y a quinze ans, il se demandait que pouvait-il faire pour aider ses compatriotes. Arrivé un jour à l'Iseps, il se rendit compte lors d'une séance de handball qu'il manquait de matériel sportif dans cet établissement où il n'y avait que trois ballons pour quatre-vingts étudiants. Ce constat lui a permis de choisir l'Iseps comme une destination, ce qui fait qu'ils ont signé un partenariat d'accord l'année dernière avec pour des séances de formation, des séminaires et aussi la pratique. « Nous avions fait des séances, des séminaires, c'était une demi-heure en salle de classe et quarante-cinq minutes sur le terrain chaque jour. Nous avons fait les licences 1 et 2, les

masters 2 et 3 et les enseignements. Aujourd'hui la réception du matériel », a expliqué le président de la fondation Flo. Olf Leyinda Mouyaka a indiqué également que les dons sont juste une partie de Flo. Le plus important, ce sont les formations apportées aux étudiants qui sont doués et compétents. En effet, Flo crée un environnement qui permet aux étudiants d'avoir davantage des compétences et de les mettre en action. « Les dons que nous faisons, c'est pour permettre qu'après la théorie, nous puissions avoir la pratique de ce qui a été fait en classe. Au départ, Flo c'est la passion du sport. On sait que le sport réunit, il est facile à le pratiquer pour ceux qui ont envie. Et dedans on trouve la communauté, on s'épanouit. Pour nous, Flo est née de cette envie de créer une communauté qui est plus grande qu'elle-même. Aujourd'hui, le programme se répartit ici au Congo, au Mexique, à Panama et en Afrique du Sud », a précisé Olf Leyinda Mouyaka.

Un don qui contribue à l'amélioration des conditions de travail

Après avoir reçu le don, Paulin Mandoumou, directeur de l'Iseps, a remercié le président fondateur de cette association qui a fait le déplacement des Etats-Unis pour Brazzaville afin



de donner une formation aux enseignants et étudiants assortis du don en matériel. De même qu'il a rendu hommage au président de l'Université Marien Ngouabi pour avoir prêté l'oreille à la solitude de l'Iseps en signant le partenariat avec la Fondation Flo. « Nous voilà aujourd'hui à la deuxième édition de la réception du matériel. L'Iseps, par sa particularité, ne peut fonctionner sans matériel qualitatif et quantitatif. Flo ayant compris cela arrive aujourd'hui pour une seconde fois à la rescousse de notre institution. Je remercie les autorités de notre alma-mater pour leur accompagnement sans faille dans tout ce que nous faisons dans le cadre de l'amélioration des conditions

de travail et partant de l'amélioration des compétences professionnelles. Monsieur le président, nous vous remercions que nous veillerons à la conservation et au bon usage de ce matériel », a déclaré le directeur de l'Iseps.

Appréciant la valeur de l'acte, le Pr Gotran Ondzotto a souligné que depuis pratiquement deux ans, l'association Flo soutient l'Iseps, à l'issue d'un partenariat que l'institution qu'il préside a signé avec elle. « Ce qui est important à retenir c'est que nous avons devant nous un compatriote qui est très patriotiste et qui tous les ans, revient au pays pour apporter un appui au développement universitaire dans le domaine sportif dans deux volets res-

pectifs. Le premier est celui de la formation des formateurs et le renforcement des capacités des apprenants, le second c'est celui de l'appui en matériel sportif diversement apprécié. Nous nous rendons compte que l'année prochaine, lorsque nous faisons le point, de deux ballons nous nous retrouvons actuellement à près d'une centaine. C'est très louable et à féliciter », a fait savoir le président de l'Université Marien-Ngouabi, après avoir visité les autres compartiments de l'Iseps.

Notons que la Fondation Flo existe officiellement depuis 2022. Cependant, c'est depuis 2017 que OLF Leyinda Mouyaka, son président basé aux Etats-Unis d'Amérique, réalise des travaux.

Bruno Zéphirin Okokana

TENNIS DE TABLE U13

Nadriche Bossoto et Eyed Bofeta sacrés vainqueurs du tournoi d'évaluation

La Fédération congolaise de tennis de table que dirige Aimé Christian Wonga a organisé, il y a quelques jours à Brazzaville, un tournoi d'évaluation des connaissances acquises lors du camp d'entraînement au profit des jeunes pongistes de moins de 13 ans. A l'issue du tournoi, Nadriche Bossoto et Eyed Bofeta ont occupé la première place.

Le tournoi des U13 de tennis de table, tenu sur deux jours, a permis d'évaluer le niveau technique et professionnel des jeunes pongistes sur la base des connaissances théoriques reçues après le camp d'entraînement d'avril dernier. La séance s'inscrivait dans le cadre de l'exécution du programme de participation de la Fédération internationale de tennis de table, organisé dans chaque pays. Elle a également donné aux jeunes pongistes congolais l'occasion d'améliorer leurs compétences techniques, ce qui leur permettra de se lancer dans une carrière professionnelle avec plus de sérénité et d'optimisme. Le but étant de faire de ces jeunes pongistes des ambassadeurs aguerris, capables de porter plus haut l'étendard de la nation en ce qui concerne le tennis de

table.

A l'issue de cette évaluation technique, deux jeunes athlètes

U13 nommés Eyed Bofeta et Gladycia Nadriche Bossoto se sont distingués et ont été sacrés

vainqueurs du tournoi. Pour les encourager, la Fédération congolaise de tennis de table

leur a offert des kits scolaires.

S'exprimant à la presse, la pongiste Bossoto a plaidé pour la pérennisation de l'initiative en vue de leur permettre de tenir le cap et de s'améliorer davantage, tout en invitant les jeunes filles à s'intéresser au tennis de table. Lors du camp d'entraînement d'avril dernier, les jeunes avaient travaillé sur les exercices hors table, les exercices d'équilibre pour la maîtrise de la main dans l'espace, les jeux d'adresse ainsi qu'aux exercices de service au coup droit ainsi qu'au revers pour les débutants.

Notons que sous l'impulsion de son président, Aimé Christian Wonga, le tennis de table ne cesse de multiplier des initiatives dans le but de faire de cette discipline un sport miroir pour le Congo, capable de faire sa fierté.

Firmin Oyé



Les deux pongistes U13 entourés par les responsables de la Fédération/Adiac

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES
INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER**

DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

**COORDINATION PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC
INDUSTRIEL DE MALOUKOU**

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

N° **405** /MATIER/DGGT-PAPIM-UGP

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2024-001/MATIER/DGGT-PAPIM-UGP. «TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL DE MALOUKOU»

1. Le Gouvernement de la République Congo a reçu un crédit (ci-après dénommé « prêt ») de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) en vue de financer le projet de l'aménagement du parc industriel de MALOUKOU. Le Gouvernement se propose à cet effet d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés et intégralement financés sur la contrepartie BADEA, au titre des travaux d'aménagement du parc industriel de MALOUKOU.

La Délégation Générale aux grands travaux invite votre société, par le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO), à soumettre vos Offres (technique et financière) sous pli fermé, pour la réalisation des travaux dudit projet subdivisés en deux (02) lots :

Lot n° 1 : Travaux d'électrification et de fibre optique du parc industriel de Maloukou ; Lot no 2 : Travaux d'adduction en eau potable du parc industriel de Maloukou.

2. La procédure d'appel d'offres est celle d'appel d'Offres International réservé aux entreprises Arabes, Africaines et Arabo-Africaines tel que défini dans l'accord de prêt et dans les Directives pour la Passation des marchés de fournitures et de travaux dans le cadre de Projets financés par la BADEA.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Unité de Gestion du Projet), au Sème étage, porte 815, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, E-mail : Jean-Pierre.MAMBOUANA@dggt-gouv.cg/jpmbouana@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.badea.org.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- la liste du matériel à affecter au projet ;
- les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à partir du 05 août 2024, à l'adresse mentionnée ci-après : Délégation Générale aux Grands Travaux (Unité de Gestion du Projet), au 1er étage, porte 108, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél.: (+242) 06 951 78 56; E-mail: konerosa2016@gmail.com contre un paiement non remboursable d'un million (1.000.000) francs CFA pour le lot 1 et d'un million cinq cent (1.500 000) FCFA pour le lot 2. Le mode de paiement sera soit par chèque certifié au numéro de compte ci-dessous, soit en espèces.

Bank : crédit Congo

Bank code : 30011

Counter code : 00020

Account No : 90000281026

RIB: 85

IBAN : CG39 30011000 2090 0002 8102 685

BIC : BCMACGCG.

6. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le 27 septembre 2024 à 12 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 13 heures 30 minutes. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de Cinquante millions (50.000.000) francs CFA par lot.

7; les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **29 JUL 2024**

Le Délégué Général aux Grands Travaux



JUDO

Des équipements sportifs offerts à la ligue du Pool

Une délégation de la Fédération congolaise de judo (Fécoju-Da), conduite par son président Me Neyl Francis Ata Assiokarah, a offert, le week-end dernier, plusieurs matériaux de travail à la ligue départementale du judo du Pool.



Le président de la fédération donne symboliquement les kits/Adiac

L'opération de remise de don aux judokas du Pool s'inscrit dans le cadre de l'application du programme d'activités du bureau exécutif, notamment la promotion et la vulgarisation du judo sur toute l'étendue du territoire national. Ces équipements sportifs sont composés de plus de 300 kimonos, 250 ceintures multicolores ainsi que d'une balance appelée encore pèse-personnes.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur départemental des sports, Modeste Apollinaire Milongo Sita, d'une forte délégation du bureau exécutif de la Fécoju-Da et de l'ensemble des présidents des ligues départementales invités pour la circonstance.

Après réception du matériel, Modeste Apollinaire Milongo Sita a, à son tour, remis les équipements aux responsables de la ligue qui les distribuera aux clubs de judo du département du Pool. En outre, le directeur départemental a procédé à la coupure du ruban symbolique du dojo d'entraînement du judo club Moundongo de Kinkala basé au sein de l'école éponyme. Ce club a été le premier à recevoir officiellement sa part d'équipements lors de la cérémonie, par l'intermédiaire de son président, Me Vaillant Ngami.

Rude Ngoma

JO 2024

Séraphine Okemba, vedette franco-congolaise du rugby mondial

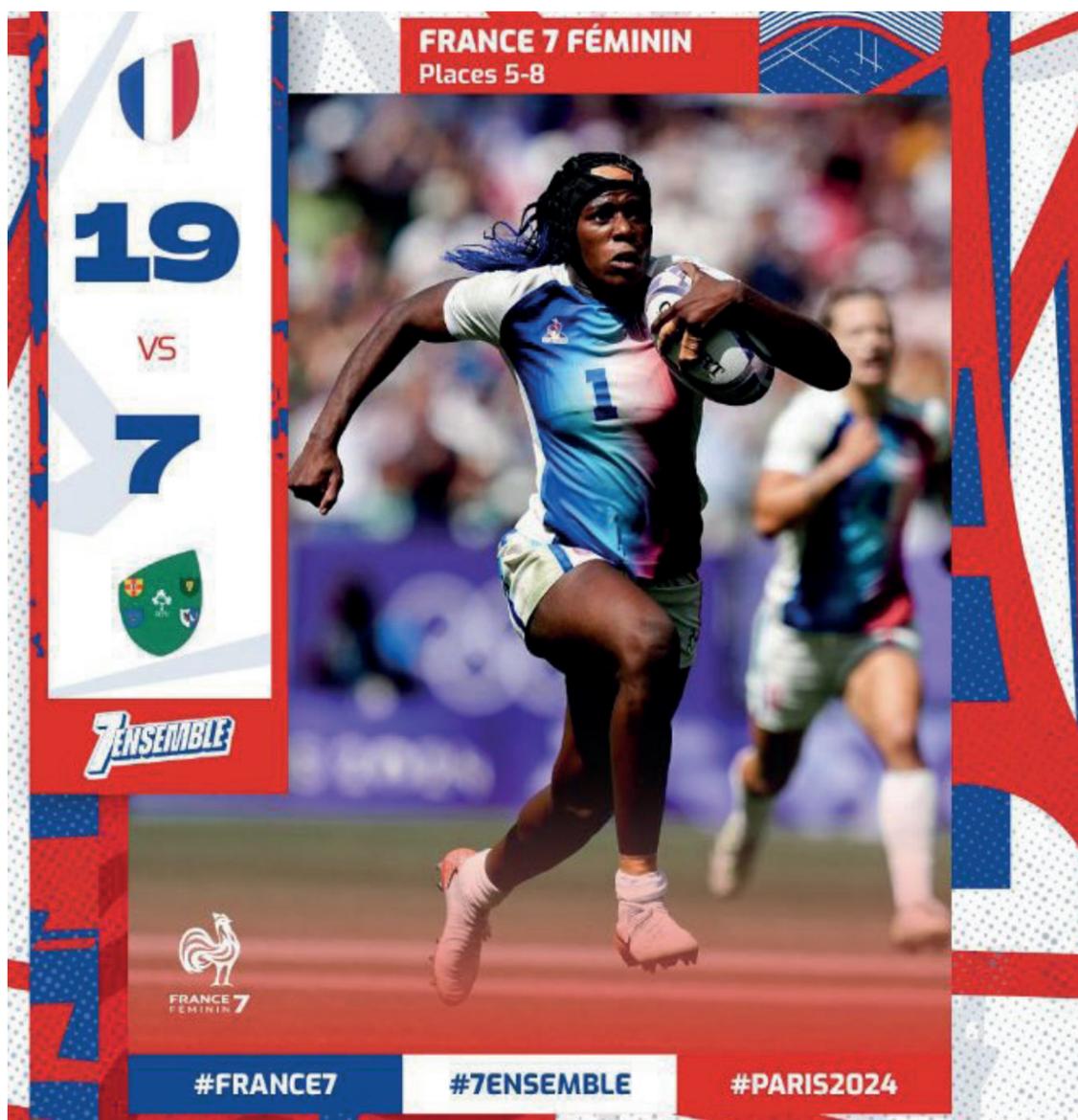
Si l'équipe de France a manqué son rêve de doublé olympique, la Franco-Congolaise Séraphine Okemba a crevé l'écran avec quatre essais marqués face aux USA, en match de poules.

Vice-championnes olympiques à Tokyo, les Françaises avaient fait du titre leur unique objectif. Et la victoire de leurs homologues masculins, samedi face aux Fidji, avait encore réhaussé l'ambition de l'équipe féminine.

Mais au lendemain de la renversante victoire face aux USA, avec quatre fulgurances de Séraphine Okemba, le pays-hôte est tombé, surpris par le Canada sur le score de 14-19, après avoir mené 14-7. Entrée à la 2e minute de la seconde mi-temps (le match se joue en deux fois sept minutes), elle n'a pu emmener la France au firmament. Et les Tricolores ont finalement terminé à la 5e place en battant l'Irlande, puis la Chine.

Avec deux essais, Okemba a été décisive face aux Irlandaises (19-7). Et termine son tournoi avec sept réalisations (un contre le Brésil, quatre contre les USA et donc deux contre l'Irlande).

Perforeuse de défense, dotée d'une pointe de vitesse



impressionnante, Séraphine Okemba a ainsi confirmé qu'elle était l'une des meilleures joueuses françaises.

Présente aux JO de Tokyo, celle qui évolue en rugby à XV au sein du club du LOU (Lyon Olympique Universitaire) avait été désignée meilleure joueuse de l'année 2021.

Brillante ballon en mains, la jeune femme de 28 ans est également douée avec les instruments de musique. Joueuse de piano et de guitare, Séraphine Okemba compose et chante, montrant autant de polyvalence que sur un terrain.

Inspirée artistiquement par les JO, elle a sorti il y a quelques semaines le titre « Pour l'or ». Si cette chanson n'est malheureusement pas prophétique, elle devrait avoir une suite artistique avec la sortie prochaine d'un album entier. Jusqu'alors ignoré de la diaspora, le nom de Séraphine Okemba gagne vraiment à être connu.

Marie Alfred Ngoma
et Camille Delourme

Séraphine Okemba, joueuse de talent et artiste à découvrir (DR)



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



VIE DES PARTIS

Le MJP installe son bureau fédéral

Les membres du bureau fédéral du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) du département de Pointe-Noire ont été officiellement intronisés et installés dans leurs fonctions, à l'occasion d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue le 27 juillet, en présence du président coordonnateur national de cette formation, Donald Mobobola.

La cérémonie s'est déroulée sur le thème « Dans la paix et l'unité nationale, bâtissons une nouvelle société congolaise selon la vision du chef de l'Etat ». Le bureau exécutif fédéral du MJP de la ville côtière est composé de treize membres, présidé par Didier Bayonne. Une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres a été également mise en place, dirigée par Jean Baptiste Tati.

S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, le président coordonnateur national de ce parti a souligné l'importance de mettre en place les mécanismes de mobilisation des militants et sympathisants, en vue d'accompagner et soutenir le président de la république face à tous les défis du moment. En outre, il s'est réjoui du fait que cette assemblée générale électorale de la ville économique a bénéficié de l'apport de toutes les intelligences sélectionnées par le parti en vue d'orienter chaque année son action. Donald Mobobola a souhaité voir l'ensemble de tous les membres du MJP à travers le pays se mettre en ordre de bataille car, selon lui, cette formation politique restera toujours en avant-garde pour protéger et promouvoir l'œuvre de son président d'honneur, Denis Sassou N'Guesso.

« La mobilisation de ce jour témoigne une réelle motivation de tous dans le combat qui est



Les membres du bureau exécutif fédéral du MJP du département de Pointe-Noire / Adiac

le nôtre, celui du soutien indéfectible au camarade Denis Sassou N'Guesso, pour son œuvre et sa détermination en vue de la construction d'une

nation congolaise heureuse et prospère. Nous pensons ainsi apporter notre pierre à l'édifice à travers tous les actes que nous posons. Cette

assemblée générale représente une preuve de notre engagement indéfectible au côté du président de la République, baptiseur d'un Congo riche et

« La mobilisation de ce jour témoigne une réelle motivation de tous dans le combat qui est le nôtre, celui du soutien indéfectible au camarade Denis Sassou N'Guesso, pour son œuvre et sa détermination en vue de la construction d'une nation congolaise heureuse et prospère. Nous pensons ainsi apporter notre pierre à l'édifice à travers tous les actes que nous posons. Cette assemblée générale représente une preuve de notre engagement indéfectible au côté du président de la République, baptiseur d'un Congo riche et prospère »

prospère », a-t-il déclaré.

Quelques recommandations ont été formulées au cours de cette assemblée générale, notamment la poursuite de la campagne de structuration et de restructuration du parti à travers tous les départements du pays ; la tenue du premier congrès ordinaire du parti au plus tard en décembre prochain.

Notons que le MJP est un parti politique créé le 17 novembre 2020 par des jeunes qui ont adhéré aux idéaux et objectifs du président Denis Sassou N'Guesso. Il se fixe divers objectifs, à savoir constituer une jeunesse républicaine et loyaliste ; expliquer, promouvoir et sauvegarder l'œuvre du président Denis Sassou N'Guesso ; défendre l'image de marque du Congo ainsi que du chef de l'Etat tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo ; travailler pour entrer dans les sphères de décision ; œuvrer pour le raffermissement de l'unité nationale, autour des principes d'égalité et de démocratie ; contribuer au développement économique, social et culturel des citoyens à travers des activités agropastorales ; lutter contre les antivaleurs et autres. Les participants à la séance ont adressé une motion de confiance au président de ce parti et une autre de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Séverin Ibara

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des taximen exigent 1500 FCFA pour la course

La population ponténégrine ne comprend pas du tout la hausse brutale du coût du transport, alors que la récente réunion qui venait de se tenir à Brazzaville entre les autorités politico-administratives et les syndicats des transporteurs a maintenu les anciens tarifs.

C'est de la même façon que les taximen de Brazzaville et de Pointe-Noire avaient foulé aux pieds la mesure qui était prise, il y a de cela quatre à cinq ans sur la course de taxi fixée à 750 FCFA et celle de bus à 150FCFA. Ces taximen congolais avaient osé de la manière la plus rusée pour faire passer la course de taxi de 750FCFA à 1000FCFA et celle de bus qui n'est jamais stable, car elle varie selon la distance en allant de 150FCFA à 300FCFA voire même 500FCFA.



Notons que si la force de l'ordre ne veille pas à cette velléité d'anarchie qui naît déjà dans le transport en commun chez de nombreux taximen de Pointe-Noire, ce

prix de la course de taxi à 1500FCFA que les taximen imposent déjà aux passagers risque de demeurer comme tel.

Faustin Akono

AVIS DE RECRUTEMENT

Une association du domaine environnemental est à la recherche de jeunes juristes, motivés, et très actifs prêts à évoluer sur toute l'étendue du territoire national.

- Etre titulaire d'au moins d'une maîtrise en droit. Les candidats intéressés doivent envoyer au plus tard le vendredi 30 août 2024 à 17 heures un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement2016congo@gmail.com.

La Direction

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SANTÉ PUBLIQUE

Des kits de césarienne disponibles

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a réceptionné, le 30 juillet à Brazzaville, les produits devant composer les kits de césarienne. L'acquisition de ces produits permettra de renforcer la lutte contre la mortalité maternelle et infantile estimée à 304 décès pour 100.000 naissances vivantes.

304 décès pour 100.000 naissances vivantes est le taux de mortalité maternelle et infantile au Congo. « Le taux est élevé. L'acquisition de ce matériel concourt à sa réduction. Il faut que ce matériel mis à la disposition des personnels soignants soit bien géré pour mieux assurer la gratuité de la césarienne », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, après en avoir symboliquement un échantillon.

Aux produits qui viennent d'être réceptionnés vont s'ajouter d'autres quantités pour renforcer le dispositif de lutte contre la mortalité maternelle et infantile en milieu hospitalier. « Les produits reçus aujourd'hui ne constituent qu'une partie. Sur vingt-six conteneurs arrivés au port autonome de Pointe-Noire, onze ont déjà été stockés dans les entrepôts du Programme élargi de vaccination et de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits

de santé. L'acheminement de quinze autres conteneurs sur Brazzaville nécessite un financement conséquent », a fait savoir le directeur général de la population, Dr Paul Oyere Moke.

Fnuap

Le gouvernement a acquis ces produits avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) à hauteur d'un milliard de FCFA. « Quand la femme a besoin des services de césarienne pour l'accouchement et que ces services ne sont pas là, elle va mourir. Cette acquisition est donc une étape importante que le Congo a franchie sur la gratuité de la césarienne », a expliqué le représentant du Fnuap, Victor Rakoto.

En baisse

Il est vrai que la mortalité maternelle au Congo reste élevée, a rappelé le directeur général de la population en évoquant les efforts consentis par le



ne vue des produits réceptionnés/Adiac

gouvernement pour conserver la tendance baissière de ladite mortalité. Cette dernière est, en effet, passée de 445 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2021 à 414 décès pour 100.000 naissances vi-

vantes en 2022 puis 304 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2023.

Ce tableau avait conduit le gouvernement à relancer, le 26 février dernier, la mesure de la gratuité de la césarienne, de la

grossesse extra utérine et des autres interventions obstétricales majeures. Laquelle avait été instituée par le président de la République le 29 juillet 2011.

Rominique Makaya

SYSTÈME CLOP

Les clubs congolais ont acquis de nouvelles connaissances

L'atelier national de la Plateforme en ligne de licences (Clop) qui s'est achevé le 30 juillet au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) fait entrer les secrétaires généraux des clubs de Ligue 1 et ceux du football féminin dans une autre dimension. Ils disposent désormais d'outils nécessaires devant leur permettre de gérer l'administration d'une équipe de football autrement.

« C'est une nouvelle ère pour le développement des Ligues nationales de football », a reconnu Emmanuel Kandé, l'expert de la Confédération africaine de football (CAF). Le système d'octroi de licence aux clubs, a-t-il précisé, est un instrument qui conduit véritablement au développement de tous les aspects organisationnels du football. Ces ateliers, qui ont commencé depuis le mois de mars pour la plupart des fédérations sportives, vont amener les associations membres de la CAF sur la voie de développement. La Fécofoot n'est pas restée en marge en l'organisant à Brazzaville. Les deux jours de formation qu'Emmanuel Kandé a co-animé avec Ibrahim Daouda (expert CAF Clop) ont été riches en échange et en pratique. Les participants ont été invités à mettre en pratique les enseignements reçus puisque



la maîtrise du système doit obligatoirement être l'une des conditions pour participer au championnat national Ligue 1 la saison prochaine.

« Après dix ans d'expérience,

la Confédération africaine de football a décidé de mettre en place une plateforme qui s'appelle Clop. Au travers de celle-ci, les candidats à la licence devront soumissionner et sol-

liciter le sésame qui va leur ouvrir la porte des différentes compétitions. Si jadis, la licence aux clubs ne concernait que les compétitions interclubs de la CAF, cette fois-ci elle de-

vra s'appliquer obligatoirement pour le championnat national », a expliqué l'instructeur CAF.

La Fécofoot a salué cet échange d'expérience très bénéfique pour faire avancer le football national. Désormais, tout doit se faire via la plateforme. La Fécofoot doit insérer certains articles du règlement de la CAF dans celui du championnat national. « Le football n'a plus besoin d'être géré par les profanes. Dans le corps qui est le vôtre, la force d'un club ou d'une équipe dépend énormément du bon fonctionnement de son secrétariat », a expliqué Henri Endzanga, l'un des vice-présidents de la Fécofoot. Les cinq critères obligatoires pour permettre à un club d'obtenir la licence sont d'ordre sportif, administratif, infrastructurel, financier et juridique.

James Golden Eloué